

# **CONCERTATION PUBLIQUE**

Ouverte par l'arrêté en date du 21 décembre 2016

# LETTRE D'INFORMATION

...........



Site Hébert : 32 à 66 rue de l'Evangile – 20 à 24 rue Cugnot - Paris 18e

Pour plus d'informations www.espacesferroviaires.fr Vous pouvez poser vos questions à l'adresse projethebert@espacesferroviaires.fr









## **RETOUR SUR LA CONCERTATION**

# Depuis janvier 2017, une démarche de concertation accompagne la réflexion du projet de manière collaborative :

Espaces Ferroviaires, aménageur du site, la SNCF, la Mairie de Paris et la Mairie du 18º travaillent en collaboration pour concevoir un projet adapté au territoire. Depuis l'ouverture de la concertation en décembre 2016, une démarche itérative permet d'échanger avec les habitants et les acteurs du site, et ainsi de compléter les orientations définies par les architectes et paysagistes du projet. Grâce à ce processus a été élaboré un plan guide détaillant les futurs aménagements: les espaces publics, les formes urbaines, la programmation (logements, bureaux et activités, commerces, équipements,...).

Cette étape de concertation se concluera par une réunion de restitution, programmée prochainement. La consultation sera pour autant poursuivie au cours des prochaines étapes du projet.



## DES ATELIERS SPÉCIFIQUES AVEC LES ENFANTS DU QUARTIER

Au cours de la première année de concertation, des ateliers ont été menés à l'école élémentaire Evangile. Afin de continuer cette démarche avec les enfants et jeunes du quartier, cette deuxième année s'est ouverte par une série d'activités organisées avec une classe de 3° au collège Mayer. L'objectif est de réfléchir avec eux sur l'aménagement du square et sur ses usages futurs.

Accompagnés par Ateliers Villes, les élèves ont d'abord effectué une sortie sur site pour réaliser un travail de repérage, en repartant des grands objectifs urbains tout en saisissant les contraintes de la situation. Ils ont ensuite participé à 2 séances pratiques où ils ont réalisé des maquettes en papier pour matérialiser leurs idées d'aménagement. Le 13 février, la classe présente l'ensemble des travaux à Espaces Ferroviaires et à l'architecte du projet.



Une des maguettes réalisées par les élèves de la classe

## L'AVANCEMENT DU PROJET

Comme annoncé lors de la réunion publique du projet Chapelle Charbon, le 29 novembre 2017, la Ville de Paris a décidé de localiser la nouvelle école du secteur sur le projet Chapelle Charbon plutôt que sur le projet Hébert. L'école qui était prévue sur le projet Hébert est donc remplacée par un équipement d'intérêt général tourné autour de l'enseignement et/ou de la formation.

Par ailleurs, les surfaces d'activité prévues en dernière phase du projet ont été légèrement augmentées, d'environ 2 000 m². Au total, la programmation définitive du projet est donc la suivante :

- Environ 50 000 m<sup>2</sup> de logement, dont 60% de logements sociaux et 10% de logements intermédiaires
- Environ 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux
- Environ 10 000 m² de locaux de commerces, d'activités et de logistique
- Une crèche, et environ 4 000 m² d'équipements d'intérêt général à vocation d'enseignement et / ou de formation

L'équipe de conception reprend à la marge le plan guide pour intégrer ces évolutions.

## Quelques références d'ambiances pour le quartier :



Des continuités piétonnes et une forte présence du végétal



Un espace public lié aux rez-de-chaussées



Des façades animées



Un jeu sur les différences de niveau



Des espaces publics ouverts sur le faisceau ferroviaire



Un square en coeur de quartier

#### ACTUALISATION DU CALENDRIER DU PROJET



### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

La première étape de la démarche de concertation arrive à son terme. Il apparaît donc nécessaire de donner à voir l'ensemble des contributions et évolutions du projet au cours d'une :

# **RÉUNION PUBLIQUE** D'ÉCHANGES ET DE RESTITUTION Jeudi 5 avril 2018 à 19h

Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement, 1 place Jules Joffrin 75018 Paris

#### À l'invitation de M. Eric Lejoindre, Maire du 18° et de la municipalité du 18°, et en présence de :

M. Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'urbanisme, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

M. Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence

Mme Pénélope Komites, Adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires

Mme Fadia Karam, Directrice Générale d'Espaces Ferroviaires

Pour ceux qui le souhaitent, nous vous invitons à venir échanger librement avec l'équipe-projet juste avant la réunion

à partir de 18h15







